

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ



PIXELHOLDING

COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION

DE LA NOTE EN REPOSE ET DU DOCUMENT « AUTRES INFORMATIONS » RELATIF AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES ETABLIS PAR LA SOCIETE TESSI

Le présent communiqué est établi par la société Tessi et est diffusé en application des dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°19-039 en date du 5 février 2019 sur la note en réponse établie par la société Tessi et relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Pixel Holding sur les actions de la société Tessi (l'« **Offre** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la société Tessi ont été déposées auprès de l'AMF le 5 février 2019 et mises à disposition du public ce jour.

La note en réponse ainsi que le document « Autres informations » relatif aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Tessi sont disponibles sur les sites internet de la société Tessi (www.tessi.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de Tessi (177 Cours de la Libération – 38100 GRENOBLE).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Contacts

Actus Finance & Communication

Guillaume Le Floch / Grégoire Saint-Marc - Relations investisseurs - Tél. +33 (0)1 53 67 36 94

Marie Claude Triquet – Relations presse – Tél. +33 (0)4 72 18 04 90

opa-tessi@actus.fr

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion du présent communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. La Société décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.